

EDITION PREF/
TRÉSORERIE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 21240352100066	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Services de distribution d'eau potable et assainissement COMMUN RIBERAC BUDGETS ANNEXES
---------------------------------------	--

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE RIBERAC

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : ASSAINISSEMENT Budget annexe RIBERAC (2)

ANNEE 2020

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 3

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections 4
 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 5
 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 7
 B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9
 B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12
 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 14
 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 15
 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 16
 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet
 A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 19
 A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux † Annexe dette AEP p 22⁵⁰ 23
 A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 25
 A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 26
 A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes 28
 A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements Sans Objet
 A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations Sans Objet
 A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet
 A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 29
 A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 30
 A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet
 A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet
 A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet
 A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet
 A6 - Etat des charges transférées Sans Objet
 A7 - Détail des opérations pour compte de tiers Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie 31
 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt 32
 B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet
 B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet
 B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet
 B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet
 B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet
 B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet
 B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel Sans Objet
 C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie Sans Objet
 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) 33
 C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 35

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante : ✓

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	396 637,00	395 717,88
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 919,12
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		396 637,00	396 637,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	514 621,98	640 455,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	9 613,50	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 116 219,52	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		640 455,00	640 455,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	1 037 092,00	1 037 092,00
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	12 248,00	0,00	16 260,00	16 260,00	16 260,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	6 000,00	0,00	6 500,00	6 500,00	6 500,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1,00	0,00	10,00	10,00	10,00
Total des dépenses de gestion des services		18 249,00	0,00	22 770,00	22 770,00	22 770,00
66	Charges financières	100 260,50	0,00	77 099,71	77 099,71	77 099,71
67	Charges exceptionnelles	44 001,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		162 510,50	0,00	99 869,71	99 869,71	99 869,71
023	Virement à la section d'investissement (6)	133 132,50		145 317,29	145 317,29	145 317,29
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	151 335,00		151 450,00	151 450,00	151 450,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		284 467,50		296 767,29	296 767,29	296 767,29
TOTAL		446 978,00	0,00	396 637,00	396 637,00	396 637,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	396 637,00
---	-------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	213 660,00	0,00	199 050,00	199 050,00	199 050,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	115 896,00	0,00	79 716,29	79 716,29	79 716,29
75	Autres produits de gestion courante	3 200,00	0,00	3 199,59	3 199,59	3 199,59
Total des recettes de gestion des services		332 756,00	0,00	281 965,88	281 965,88	281 965,88
76	Produits financiers	14 100,00	0,00	13 630,00	13 630,00	13 630,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		346 856,00	0,00	295 595,88	295 595,88	295 595,88
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	100 122,00		100 122,00	100 122,00	100 122,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		100 122,00		100 122,00	100 122,00	100 122,00
TOTAL		446 978,00	0,00	395 717,88	395 717,88	395 717,88

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	919,12
---	---------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	396 637,00
---	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	196 645,29
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers,

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	56 156,80	9 613,50	175 500,00	175 500,00	185 113,50
	Total des dépenses d'équipement	56 156,80	9 613,50	175 500,00	175 500,00	185 113,50
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	386 411,30	0,00	238 999,98	238 999,98	238 999,98
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	386 411,30	0,00	238 999,98	238 999,98	238 999,98
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	20 479,69	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	463 047,79	9 613,50	414 499,98	414 499,98	424 113,48
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	100 122,00	0,00	100 122,00	100 122,00	100 122,00
041	Opérations patrimoniales (4)	18 576,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	118 698,00	0,00	100 122,00	100 122,00	100 122,00
	TOTAL	581 745,79	9 613,50	514 621,98	514 621,98	524 235,48

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	116 219,52
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	640 455,00
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	47 980,57	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	207 987,97	0,00	170 500,00	170 500,00	170 500,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	255 968,54	0,00	170 500,00	170 500,00	170 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	141 303,84	0,00	125 833,02	125 833,02	125 833,02
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	45 999,33	0,00	47 354,69	47 354,69	47 354,69
	Total des recettes financières	187 303,17	0,00	173 187,71	173 187,71	173 187,71
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	29 084,79	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	472 356,50	0,00	343 687,71	343 687,71	343 687,71
021	Virement de la section d'exploitation (4)	133 132,50	0,00	145 317,29	145 317,29	145 317,29
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	151 335,00	0,00	151 450,00	151 450,00	151 450,00
041	Opérations patrimoniales (4)	18 576,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	303 043,50	0,00	296 767,29	296 767,29	296 767,29
	TOTAL	775 400,00	0,00	640 455,00	640 455,00	640 455,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	640 455,00
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	196 645,29
---	-------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	16 260,00		16 260,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	6 500,00		6 500,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10,00		10,00
66	Charges financières	77 099,71	0,00	77 099,71
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	151 450,00	151 450,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		145 317,29	145 317,29
	Dépenses d'exploitation – Total	99 869,71	296 767,29	396 637,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	396 637,00
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	100 122,00	100 122,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	238 999,98	0,00	238 999,98
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	185 113,50		185 113,50
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	424 113,48	100 122,00	524 235,48

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	116 219,52
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	640 455,00
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	199 050,00		199 050,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	79 716,29		79 716,29
75	Autres produits de gestion courante	3 199,59		3 199,59
76	Produits financiers	13 630,00	0,00	13 630,00
77	Produits exceptionnels	0,00	100 122,00	100 122,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	295 595,88	100 122,00	395 717,88

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	919,12
---	---------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	396 637,00
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	170 500,00	0,00	170 500,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	47 354,69	0,00	47 354,69
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		150 200,00	150 200,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		1 250,00	1 250,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		145 317,29	145 317,29
	Recettes d'investissement – Total	217 854,69	296 767,29	514 621,98

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	125 833,02
------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	640 455,00
---	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la région applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	12 248,00	16 260,00	16 260,00
613	Locations, droits de passage, servitude	300,00	300,00	300,00
61523	Entretien, réparations réseaux	2 000,00	10 000,00	10 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	0,00	500,00	500,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	7 500,00	2 500,00	2 500,00
623	Publicité, publicat°, relations publique	0,00	500,00	500,00
627	Services bancaires et assimilés	300,00	300,00	300,00
628	Divers	800,00	800,00	800,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	1 348,00	1 360,00	1 360,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	6 000,00	6 500,00	6 500,00
621	Personnel extérieur au service	6 000,00	6 500,00	6 500,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1,00	10,00	10,00
658	Charges diverses de gestion courante	1,00	10,00	10,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		18 249,00	22 770,00	22 770,00
66	Charges financières (b) (8)	100 260,50	77 099,71	77 099,71
66111	Intérêts réglés à l'échéance	84 000,03	81 043,15	81 043,15
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-2 615,53	-4 243,44	-4 243,44
6688	Autre	18 876,00	300,00	300,00
67	Charges exceptionnelles (c)	44 001,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	44 001,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		162 510,50	99 869,71	99 869,71
023	Virement à la section d'investissement	133 132,50	145 317,29	145 317,29
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	151 335,00	151 450,00	151 450,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	150 030,00	150 200,00	150 200,00
6812	Dot. amort. Charges exploit. à répartir	1 305,00	1 250,00	1 250,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		284 467,50	296 767,29	296 767,29
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		284 467,50	296 767,29	296 767,29
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		446 978,00	396 637,00	396 637,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	396 637,00
---	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	19 386,14
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	23 629,58
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-4 243,44

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	213 660,00	199 050,00	199 050,00
701241	Redevance pollution d'origine domestique	6 600,00	6 300,00	6 300,00
704	Travaux	4 500,00	0,00	0,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	201 000,00	191 200,00	191 200,00
7068	Autres prestations de services	300,00	280,00	280,00
708	Produits des activités annexes	1 260,00	1 270,00	1 270,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	115 896,00	79 716,29	79 716,29
74	Subventions d'exploitation	115 896,00	79 716,29	79 716,29
75	Autres produits de gestion courante	3 200,00	3 199,59	3 199,59
752	Revenus des immeubles	3 200,00	3 199,59	3 199,59
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		332 756,00	281 965,88	281 965,88
76	Produits financiers (b)	14 100,00	13 630,00	13 630,00
7688	Autres	14 100,00	13 630,00	13 630,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		346 856,00	295 595,88	295 595,88
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	100 122,00	100 122,00	100 122,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	100 122,00	100 122,00	100 122,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		100 122,00	100 122,00	100 122,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		446 978,00	395 717,88	395 717,88

+	RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	919,12
=	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	396 637,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DJ 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
310	Opération d'équipement n° 310 (5)	28 890,46	175 500,00	175 500,00
339	Opération d'équipement n° 339 (5)	27 266,34	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		56 156,80	175 500,00	175 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	386 411,30	238 999,98	238 999,98
1641	Emprunts en euros	235 999,33	229 999,98	229 999,98
166	Refinancement de dette	141 411,97	0,00	0,00
1687	Autres dettes	9 000,00	9 000,00	9 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		386 411,30	238 999,98	238 999,98
45810340	Opérat° pour compte de tiers - Dépenses (6)	20 479,69	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		20 479,69	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		463 047,79	414 499,98	414 499,98
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	100 122,00	100 122,00	100 122,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	100 122,00	100 122,00	100 122,00
1391	Subventions d'équipement	100 122,00	100 122,00	100 122,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	18 576,00	0,00	0,00
166	Refinancement de dette	18 576,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		118 698,00	100 122,00	100 122,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		581 745,79	514 621,98	514 621,98

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	9 613,50
-----------------------------------	-----------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	116 219,52
---	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	640 455,00
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	47 980,57	0,00	0,00
131	Subvention d'équipement	47 980,57	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	207 987,97	170 500,00	170 500,00
1641	Emprunts en euros	48 000,00	170 500,00	170 500,00
166	Refinancement de dette	159 987,97	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		255 968,54	170 500,00	170 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	141 303,84	125 833,02	125 833,02
1068	Autres réserves	141 303,84	125 833,02	125 833,02
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	45 999,33	47 354,69	47 354,69
2763	Créances sur collectivités et établ. pub	45 999,33	47 354,69	47 354,69
Total des recettes financières		187 303,17	173 187,71	173 187,71
45820340	Opérat° pour compte de tiers - Recettes (5)	29 084,79	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		29 084,79	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		472 356,50	343 687,71	343 687,71
021	Virement de la section d'exploitation	133 132,50	145 317,29	145 317,29
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	151 335,00	151 450,00	151 450,00
2813	Constructions	1 380,00	1 400,00	1 400,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	28 950,00	29 000,00	29 000,00
28158	Autres matériels, outillage technique	119 700,00	119 800,00	119 800,00
4818	Charges à étaler	1 305,00	1 250,00	1 250,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		284 467,50	296 767,29	296 767,29
041	Opérations patrimoniales (8)	18 576,00	0,00	0,00
166	Refinancement de dette	18 576,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		303 043,50	296 767,29	296 767,29
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		775 400,00	640 455,00	640 455,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	640 455,00
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 310 (1)
LIBELLE : SCE ASST - DIVERS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		84 573,42	a 9 613,50	175 500,00	b 175 500,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	8 500,00	8 500,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	8 500,00	8 500,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	18 785,00	3 300,00	167 000,00	167 000,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2156	Matériel spécifique d'exploitation	0,00	3 300,00	167 000,00	167 000,00	0,00
2158	Autres Instal. matériel, outill. techniq.	18 785,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	65 788,42	6 313,50	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	65 788,42	6 313,50	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 170 500,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	170 500,00
1641	Emprunts en euros	0,00	170 500,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-14 613,50
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 339 (1)
LIBELLE : DIAGNOSTIC ASSAINISSEMENT - 2015

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		121 590,60	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	800,31	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	800,31	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	120 790,29	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat*, matériel et outillage techni	120 790,29	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
131	Subvention d'équipement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date de premier remboursement	Date de signature	Organisme prêteur ou chef de file	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
						Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)												
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)												
1641 Emprunts en euros (total)												
1003005	2016-11-15	15/11/2016		CREDIT AGRICOLE	Sans	F	2,760	2,760	A	P	N	A-1
1628732	2011-06-05	05/08/2012		CAISSE D'EPARGNE	Sans	F	5,250	5,250	A	C	N	A-1
5828213	2019-11-15	15/02/2020		CAISSE D'EPARGNE	Sans	F	1,200	1,200	T	C	N	A-1
7000176135	2018-01-05	05/03/2018		CREDIT AGRICOLE	Sans	F	2,400	2,400	T	C	N	A-1
70006297461	2012-12-31	15/04/2013		CREDIT AGRICOLE	LEP	R	2,790	2,790	T	C	N	A-1
82422512801	1999-05-28	20/03/2000		CREDIT AGRICOLE	EURIBOR	R	0,507	0,507	T	X	N	A-1
9990683	2017-09-05	05/12/2017		CAISSE D'EPARGNE	Sans	F	1,550	1,550	T	C	N	A-1
A3306176	2019-08-14	15/09/2019		CAISSE D'EPARGNE	BONIFIX	F	2,028	2,028	A	C	N	A-1
A331300V	2003-03-12	25/03/2004		CAISSE D'EPARGNE	LIBOR \$	R	0,900	0,900	A	C	N	A-1
MIN0250609EUR	2007-10-01	01/02/2008		CFFL (ex DEXIA MUNICIP AGENCY)	EURIBOR	C	4,420	4,420	A	C	N	B-1
MON508448EUR0508680011	2017-01-01	01/12/2017		CFFL (ex DEXIA MUNICIP AGENCY)	Sans	F	3,200	3,200	A	C	N	A-1
MPH225052EUR	2004-12-24	01/01/2006		CFFL (ex DEXIA MUNICIP AGENCY)	EURIBOR	R	0,700	0,700	A	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)												
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
1675 Dettes pour METP et PPP (total)												

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00								
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					130 017,00								
1681 Autres emprunts (total)					0,00								
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1687 Autres dettes (total)					130 017,00								
110 24 2734 24352000A	AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE		2012-03-30	20/03/2013	39 005,10	F		0,000	0,000	A	C	N	A-1
110242734	AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE		2016-10-10	29/09/2017	26 003,40	F	Sans	0,000	0,000	A	C	N	A-1
110242734-24352000A	AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE		2014-08-25	22/07/2015	65 008,50	F	Sans	0,000	0,000	A	C	N	A-1
Total général					4 757 534,75								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICCB1015077C du 26 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	Capital	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		2 656 936,33					75 487,47	0,00	0,00	19 464,80
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 656 936,33					75 487,47	0,00	0,00	19 464,80
1003005	N	0,00	A-1	985 081,87	16,00	F	Sans	2,760	27 015,24	0,00	0,00	3 321,56
1628732	N	0,00	A-1	87 819,81	1,00	F	Sans	4,160	3 653,30	0,00	0,00	1 072,36
5828213	N	0,00	A-1	48 000,00	19,00	F	Sans	1,200	566,40	0,00	0,00	70,29
70001176135	N	0,00	A-1	204 603,28	10,00	F	Sans	2,400	4 755,13	0,00	0,00	337,06
70006297461	N	0,00	A-1	417 999,91	8,00	R	LEP	0,643	14 588,62	0,00	0,00	500,47
82422512601	N	0,00	A-1	0,00	0,00	R	EURIBOR	0,180	0,00	0,00	0,00	0,00
9990883	N	0,00	A-1	81 208,60	17,00	F	Sans	1,550	1 236,51	0,00	0,00	89,75
A3308176	N	0,00	A-1	245 517,28	13,00	F	BONIFIX LIBOR \$	2,028	4 927,61	0,00	0,00	1 376,13
A331300V	N	0,00	A-1	38 686,58	3,00	R	EURIBOR	0,109	75,52	0,00	0,00	24,92
MIN0250609EUR	N	0,00	B-1	333 248,51	12,00	C		4,420	14 934,16	0,00	0,00	12 393,69
MON508448EUR0508960011	N	0,00	A-1	118 339,05	6,00	F	Sans	3,200	3 765,98	0,00	0,00	278,57
MPH229052EUR	N	0,00	A-1	96 431,44	5,00	R	EURIBOR	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour MEIP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		84 944,44					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUN RIBERAC BUDGETS ANNEXES - ASSAINISSEMENT Budget annexe RIBERAC - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		84 944,44					8 667,80	0,00	0,00	0,00
110 24 2734 24352000A	N	0,00	A-1	20 802,72	7,00		F	0,000	2 600,34	0,00	0,00	0,00
110242734	N	0,00	A-1	20 802,72	11,00		F Sans	0,000	1 733,56	0,00	0,00	0,00
110242734-24352000A	N	0,00	A-1	43 339,00	9,00		F Sans	0,000	4 333,90	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 741 880,77					240 841,94	75 487,47	0,00	19 484,80

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la date prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire JOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

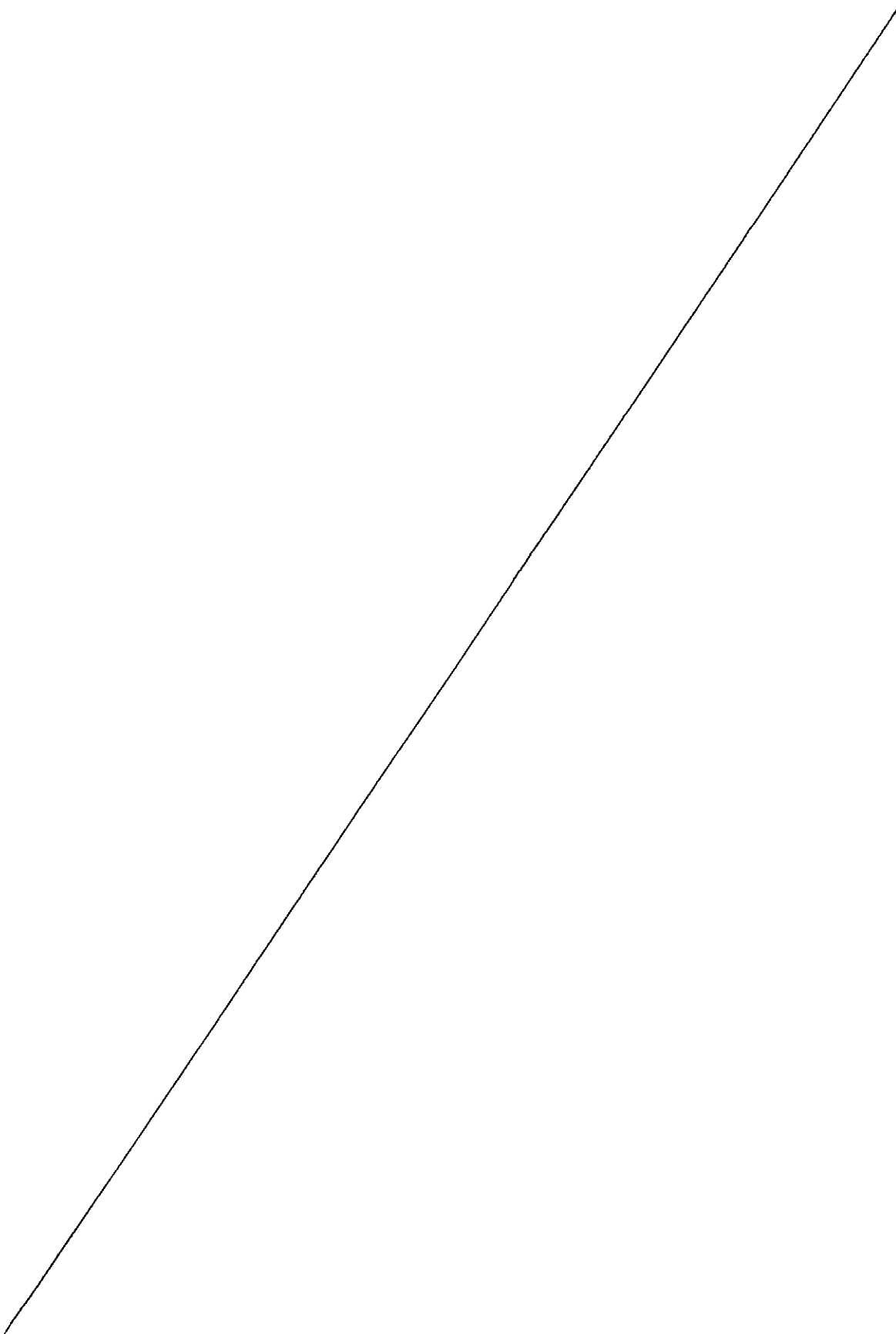
(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés) et Intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

* prêts partiellement ou totalement affectés à l'AEP mais dont les contrats n'ont pas pu être transférés au SIAEP DU RIBERACOIS
Le capital restant dû de ces prêts (pour la partie incombant à l'AEP) est à retirer du CRD total de l'annexe ci-dessus.
Les échéances de ces prêts (pour la partie incombant à l'AEP) sont payées par la commune et lui sont remboursées par le SIAEP DU RIBERACOIS

N° de prêt	Service concerné	Quotité	Établissement	CRD total au 01/01/2020 (avant échéances)	CRD Assst/AEP	Annuité estimée de l'exercice		
						Capital	Intérêts	Total
MPH225052 EUR/0232323	Part Assainissement	39,44%	DEXIA	96 431,44	38 032,56	5 733,85	0,00	5 733,85
	Part AEP	60,56%				8 804,32	0,00	8 804,32
70006297461	Part Assainissement	79,49%	CREDIT AGRICOLE	417 999,91	332 268,13	40 274,94	5 481,65	45 756,59
	Part AEP	20,51%				10 391,74	1 414,37	11 806,11
70001176135	Part Assainissement	69,10%	CREDIT AGRICOLE	204 603,28	141 380,87	11 986,94	3 285,79	15 272,73
	Part AEP	30,90%				5 360,29	1 469,34	6 829,63
LT100305 / CO6236-001	Part Assainissement	79,49%	CACIB	985 081,88	783 041,59	30 223,87	22 498,85	52 722,72
	Part AEP	20,51%				7 798,36	5 805,15	13 603,51
MCN508448EUR/ 0508968/001/1	Part Assainissement	0,00%	CFFL	118 339,04	0,00	0,00	0,00	0,00
	Part AEP	100,00%				15 000,00	4 000,00	19 000,00
-	TOTAL				1 822 455,55	135 574,31	43 955,15	179 529,46
	Part Assainissement	-		1 822 455,55	1 294 723,14	88 219,60	31 266,29	119 485,90
	Part AEP				527 732,41	47 354,71	12 688,86	60 043,56

CRD TOTAL ANNEXE DE LA DETTE AU 01/01/2020 (avant échéances)	2 741 880,76
CRD RELATIF A LA DETTE AEP AU 01/01/2020 (avant échéances)	527 732,41
CRD RELATIF A LA DETTE ASSAINISSEMENT AU 01/01/2020 (avant éch.)	2 214 148,35



IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
MIN0250609EUR	CFEL (ex DEXIA MUNICIPAL AGENCY)	500 000,00	333 248,51	1	0,00				0,00		4,420	14 934,16	0,00	12,15
TOTAL (B)		500 000,00	333 248,51						0,00			14 934,16	0,00	12,15
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		500 000,00	333 248,51						0,00			14 934,16	0,00	12,15

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : indice zone euro / 2 : indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 766.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV
A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	87,85	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 488 632,26	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	12,15	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	333 248,51	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert		Instrument de couverture					Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture			Date de début du contrat	Date de fin du contrat
Taux fixe (total)		0,00					0,00			0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00			0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00			0,00	0,00
Total		0,00					0,00			0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)		
	Référence de l'emprunt couvert		Taux payé		Taux reçu (7)			Avant opération de couverture	Après opération de couverture
	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	Produits c/768			
Taux fixe (total)					0,00	0,00		0,00	
Taux variable simple (total)					0,00	0,00		0,00	
Taux complexe (total) (2)					0,00	0,00		0,00	
Total					0,00	0,00		0,00	

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES*(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)*

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)	0,00	0,00	0,00
Dettes pour locations - acquisitions	0,00	0,00	0,00
Dettes pour locations - ventes	0,00	0,00	0,00
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		339 121,98	339 121,98
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		238 999,98	238 999,98
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	229 999,98	229 999,98
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	9 000,00	9 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		100 122,00	100 122,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	100 122,00	100 122,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	339 121,98	9 613,50	116 219,52	464 955,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		344 121,98	III 344 121,98
Ressources propres externes de l'année (a)		47 354,69	47 354,69
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2763	Créances sur collectivités et établ. pub	47 354,69	47 354,69
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		296 767,29	296 767,29
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2813	Constructions	1 400,00	1 400,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	29 000,00	29 000,00
28158	Autres matériels, outillage technique	119 800,00	119 800,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
4818	Charges à étaler	1 250,00	1 250,00
021	Virement de la section d'exploitation	145 317,29	145 317,29

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	344 121,98	0,00	0,00	125 833,02	469 955,00

Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 464 955,00
Ressources propres disponibles	IV 469 955,00
Solde	V = IV – II (6) 5 000,00

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
- (3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)			Niveau de taux	En intérêts (8)
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	250 359,22
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	250 359,22
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

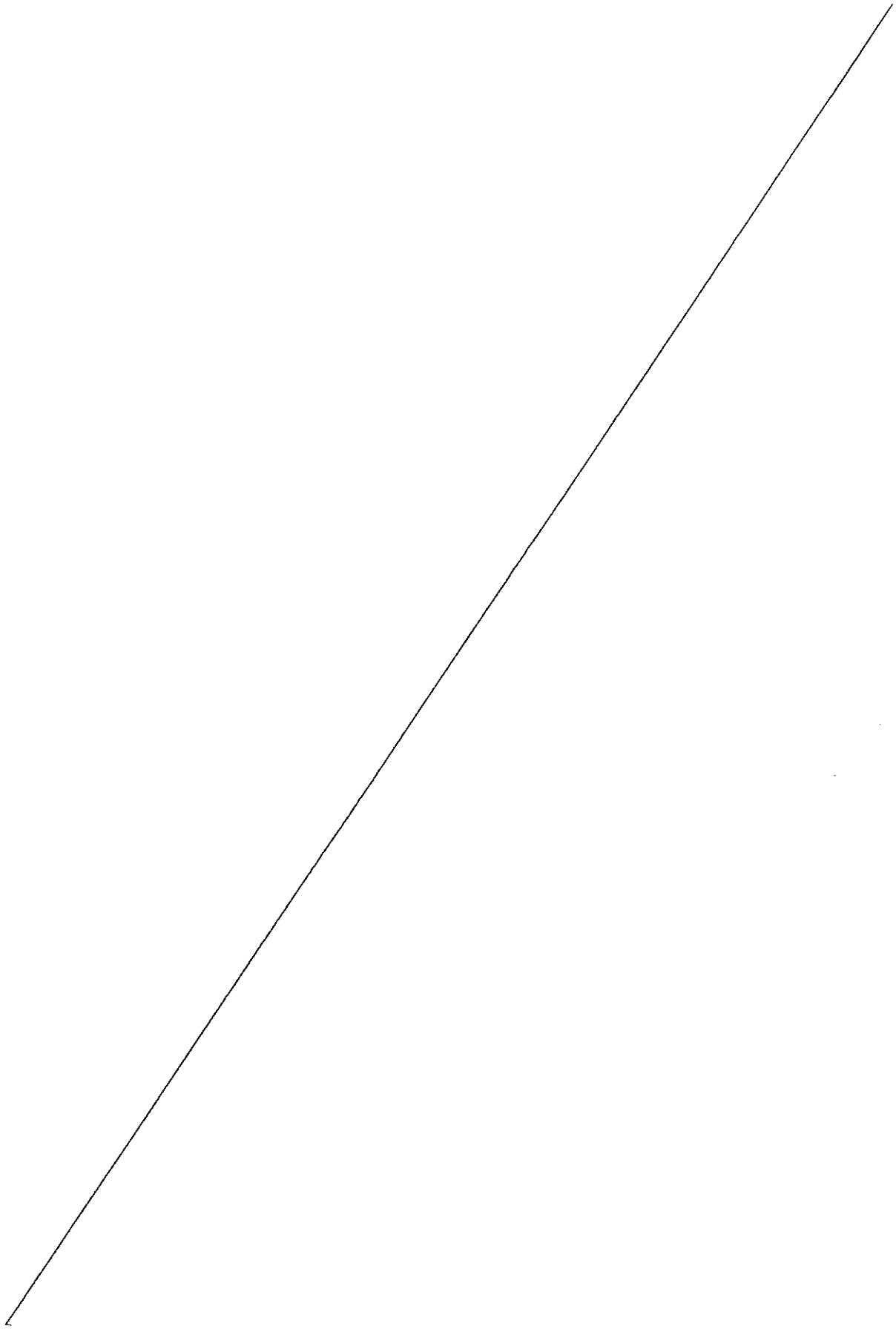
Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Siège de l'établissement (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
-	SOGEDO	SOGEDO	SAS	1,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).



IV – ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2

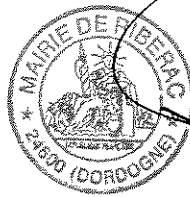
Nombre de membres en exercice : 27
 Nombre de membres présents : 25
 Nombre de suffrages exprimés : 27

VOTES :
 Pour : 27
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 17/07/2020

Présenté par le Maire, Nicolas PLATON

à RIBÉRAC le 24 Juillet 2020



Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire à RIBÉRAC le 24 Juillet 2020

Les membres de l'assemblée délibérante

Nom Prénom	Signature	Nom Prénom	Signature
PLATON Nicolas		BOUCHART Séverine	
BEZAC-GONTHIER Catherine		BERRY Carole	
CASANAVE Laurent		ROVERE Lucas	
LAURENT Christine		NAULEAU Jérémy	
PEZON Gilbert		BAPTISTA Anne Sophie	
ESCULIER Catherine		SAINT MARTIN Bernard	
BITTARD Jean-François		GONTIER Christophe	
DELPEY Danielle		BUISSON Olivier	
GOETHALS Viviane		MERCIER Franck	
CAILLOU Dominique		SALLABERRY Delphine	
DUBOIS Alain		CHOTARD Philippe	
ZURCHER-SANGUE Gabriela		RALLION Philippe	
FOURNIER Luc		CHEVALIER Amandine	
PERRUCHAUD Romain		-	-

Certifié exécutoire par le Maire, Nicolas PLATON, compte tenu de la transmission en Préfecture le 04/08/2020 et de la publication le 04/08/2020



FIN DE DOCUMENT
